

Flash cultures – N°3 Observations du lundi 18 février 2019

Les apports d'azote sur colza et sur céréales d'automne se sont poursuivis lors de la semaine dernière.

Avec le temps doux et ensoleillé de ces derniers jours, les premières captures de charançon de la tige du colza ont eu lieu ce lundi.

COLZA D'HIVER

* **Stade** : C1 (reprise de végétation). Quelques pieds sont à C2 (entre-nœuds visibles) dans les parcelles les plus précoces.

* **Fertilisation azotée** : Une majorité de parcelles ont reçu le premier apport d'azote.

Ci-dessous, fractionnement proposé par Terres Inovia selon la dose d'azote totale à apporter.

Dose Totale Azote à apporter	Reprise de végétation (C1-C2)	Début montaison (C2-D1)	Boutons accolés (D1-D2)	Boutons séparés (E)
< à 100 N			< 100	
100 à 170 N		60 à 80	40 à 90	
> à 170 N	40 à 60	50 et +		40 à 60

C1= reprise de végétation, C2 entre-nœuds visibles.

Pour les parcelles situées en zone vulnérable, la dose d'azote minéral doit être réalisée en au moins deux apports. Entre le premier et le 15 février, la dose d'azote totale apportée ne peut excéder 80 N/ha. Chaque apport suivant est plafonné à 120 N/ha.

* **Ravageurs** : Les premières captures de charançon de la tige du colza (nuisible) ont été réalisées sur 2 parcelles dans le Jura (Nance et Ruffey-Sur-Seille). On comptabilise également dans toutes les situations des captures de charançons de la tige du chou (non nuisible) : de 25 à 150 selon les parcelles. Ces captures ont eu lieu entre vendredi dernier et ce lundi.

Captures de la semaine du 11/02 au 18/02			
Lieu	Organisme	Charançons de la tige du colza (nuisible)	Charançons de la tige du chou (non nuisible)
Authume	CA39	0	32
Chilly-Le-Vignoble	INTERVAL	0	32
Les Hays	CA39	0	38
Nance	CA39	1	85
Ruffey-Sur-Seille	TERRE COMTOISE	10	130
Saint-Lothain	CA39	0	150
Saint-Aubin	CA39	0	28
Sermange	CA39	0	25
Vaudrey	CA39	0	55

Compte tenu de la quasi absence de captures de charançon de la tige du colza mais aussi du stade des colzas (premiers entre-nœuds non visibles), il est inutile d'envisager un traitement insecticide pour l'instant. Attendre le bulletin de santé du végétal de la semaine prochaine. Surveillez vos cuvettes afin de détecter son arrivée.

Pour bien identifier les deux sortes de charançon de la tige, récupérez les individus et faites les sécher sur une feuille de « sopalin » dans une boîte hermétique. Vous n'aurez aucune difficulté à faire la distinction entre les deux charançons :

- charançon de la tige du chou : bout des pattes rousses, tâche blanche sur le dos entre le thorax et l'abdomen, aspect grisonnant.

- charançon de la tige du colza : bout des pattes noires, plus gros, uniformément de couleur gris-noir.

* **Pieds violets** : Dans des zones non humides, on trouve parfois des colzas violacés comme à Sermange. Arrachez délicatement le pied de colza et observez le pivot. Bien souvent, il est sectionné ou rongé avec des quantités de racinelles blanches plus ou moins importantes. Ce sont les conséquences des attaques de larves de la mouche du chou de l'automne. Les pieds repartent. Voir photo ci-dessous.



BLE D'HIVER

* **Désherbage** :

Dés herbée ou non à l'automne, le salissement de votre ou vos parcelles en sortie d'hiver doit être absolument connu avant d'envisager un premier apport d'azote.

Si elle est propre, du moins exempte de graminées, il est possible d'envisager un premier apport d'azote dès que la portance le permet, 40 unités/ha c'est suffisant. Au contraire si elle est sale en graminées, il faut absolument désherber avant d'effectuer le premier apport d'azote.

Le choix en matière d'antigraminées est assez simple.

D'un côté les « sulfonilurées » appartenant au groupe B HRAC qui sont des inhibiteurs d'ALS. Pénétrant par les organes souterrains et surtout aériens, leur mode d'action se fait par systémie. Leurs conditions d'efficacité sont surtout liées à une bonne humidité du sol et un temps poussant sans fortes amplitudes thermiques ni gelées matinales. Hygrométrie > à 60%, température > à 5°C. L'utilisation d'adjuvants est très importante. Exemple de produits: Atlantis Pro, Levto WG, ArchipelDuo, Othello, Abak, Octogon, Kalenkoa, Cossak Star...

De l'autre les « foliaires » ou aussi appelé les « Fop » et les « Den ». Ils pénètrent exclusivement par les organes aériens. Ils appartiennent au groupe A HRAC, et sont des inhibiteurs d'ACCCase. Les conditions d'efficacité sont surtout liées à une bonne hygrométrie (supérieure à 70%) et à un temps poussant. S'ils peuvent être utilisés dès 2-3°C mais avec une action plus lente, une température minimale de 8°C leur est beaucoup plus favorable. Comme pour les sulfonilurées, l'utilisation d'adjuvants est très importante. Exemple de produits : Axial Pratic, Axéo, Alkera, Agdis 100, Fenova Super...

Plus l'on suppose que le désherbage des graminées sera difficile (forte infestation, risque de résistance...), plus l'on cherchera à associer ces deux types de produits et surtout augmenter la ou les doses de produit(s) commercial (aux).

* **Fertilisation azotée** :

Les premiers résultats des RSH 2019 confirment comme chaque année une extrême variabilité entre les parcelles, de moins de 30 unités à plus de 100 unités. Au cas où le reliquat azoté est supérieur ou égal à 50-60 N il n'y a pas d'urgence, on peut différer ce premier apport sur mars. En cas de RSH élevé (> 60-80N) entraînant une dose X ou totale à apporter inférieure à 120-140 unités, on peut envisager une stratégie en deux apports, avec un premier apport au décolllement de l'épi juste avant le stade « épi 1 cm ». Concernant la forme d'azote, ammo ou urée, les essais réalisés par la Chambre d'Agriculture du Jura en partenariat avec les GVA de la plaine du Jura n'ont jamais mis en évidence de différence d'efficacité au champ.

Pour les parcelles situées en zone vulnérable, la dose d'azote minéral doit être réalisée en au moins deux apports. Entre le premier et le 15 février, la dose d'azote totale apportée est plafonnée à 50 N/ha. Entre le premier février et le premier mars, la dose d'azote totale apportée est plafonnée à 80 N/ha. Chaque apport suivant est plafonné à 120 N/ha.

Chaque année ou presque, les dates d'apport font débat. Dans toutes nos expérimentations (sol profond), nous n'avons jamais pu mettre en évidence un gain de rendement lié au décalage de la date du premier apport (début février à environ mi-mars) ni même à la suppression du premier apport avec un engrais solide (mi à fin mars). Tout au plus un gain minime du taux de protéines. D'autres facteurs que le niveau de RSH peuvent ou doivent être aussi pris en compte, tel que la portance de la parcelle, la disponibilité de l'agriculteur, la priorité des travaux, les conditions météo suivant l'apport...

ORGE D'HIVER

Que ce soit du blé ou de l'orge d'hiver, le raisonnement ne diffère pas en ce qui concerne le désherbage. Priorité à ce dernier et non au premier apport d'azote. Par contre les produits autorisés et efficaces sur graminées se limitent aux foliaires comme Axial Pratic, Axéo, Alkera, Fenova Super...Le risque d'échec est donc plus élevé sur orge que sur blé.

Pour l'azote, on retient généralement une stratégie en deux apports car la dose totale est généralement plus faible que sur blé. Un premier apport de 40-50 unités courant février et le solde au stade « épi 1 cm ». Un troisième apport de 40 unités peut être envisagé au stade 1-2 nœuds en cas de dose totale > 140-150N. Attention cependant en cas de production d'orge brassicole (risque de déclassement en cas de taux de protéines excessif).

Pour les parcelles situées en zone vulnérable, les règles de fractionnement sont les mêmes que pour le blé d'hiver.

Message élaboré par les techniciens de la Chambre d'Agriculture du Jura agréée sous le numéro FC 00551 pour le conseil indépendant.